

131124

Service Auteurs

M BONNET BRUNO
Gimel
15250 MARMANHAC

Paris, le 05-05-2015

Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous le décompte des sommes qui vous ont été versées pour la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Droits d'auteurs

Montant brut	343,87 €
SECU SOCIALE AUTEUR	- 3,35 €
CSG IMPOSABLE	- 7,43 € 2
CSG NON IMPOSABLE	- 15,79 €
CRDS IMPOSABLE	- 1,55 € 2
TVA S/IMMOBILISATIONS 19.6%	62,54 €
Montant net payé	375,10 € 1

Pour éviter toute ambiguïté nous vous indiquons ci-après le montant imposable que vous devrez porter sur votre déclaration :

Montant net (1) + (CSG + RDS) non déductibles (2)

Soit 387,27 €

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La comptabilité